

Image not found or type unknown



Lettre de décès...mais bien vivant..!

Par **DDE69**, le **18/07/2011 à 14:39**

Bonjour,rnrnEn rentrant de congés, ce samedi 16 Juillet 2011, J'ai eu la surprise de recevoir une lettre m'annonçant mon décès..! Alors que je suis bien vivant. L'organisme de crédit à la consommation (C.....) annonçant à la famille (à mon adresse et alors que je suis célibataire et sans enfants...!!!) mon nrécents décès...rnrnQue puis-je faire ? Quel(s) est/sont le ou les recours ? Puis-je demander des dommages et intérêts..?rnrnMerci de vos réponses

Par **mimi493**, le **18/07/2011 à 14:43**

Vous les contactez. Surement un homonyme

Par **DDE69**, le **18/07/2011 à 15:12**

Merci de votre réponse mais je n'ai que 6 homonymes et aucun n'est décédé....Par contre, j'ai déjà prévu de les contacter mais je préfère en savoir un peu plus car on ne sait jamais car si je dois prouver que je suis vivant....

Par **mimi493**, le **18/07/2011 à 18:21**

Commencez par demander une copie intégrale de votre acte de naissance.rnVous ne pouvez pas savoir que vous n'avez que 6 homonymes.